



Votations du 16 mai

La politique d'intégration à l'Union européenne a été rejetée par le peuple souverain

A l'appel des syndicats et du PSS, la mobilisation populaire a infligé une lourde défaite aux partis bourgeois : 67.9% contre la 11^{ème} révision de l'AVS, 65.9% contre le paquet fiscal et 68.6% contre l'augmentation de la TVA. Dans une situation où il ne s'est pas trouvé un seul canton le 16 mai pour approuver cette politique.

Comme le déclare le PSS : « Une majorité populaire très nette a dit non aux cadeaux fiscaux : elle ne veut pas et ne voudra pas davantage à l'avenir de projets déséquilibrés, injustes et unilatéralement favorables aux mieux lotis. Elle en a assez des programmes d'économies forcées, de l'érosion constante des prestations publiques et de la pression croissante sur les catégories modestes et les classes moyennes. »

Une fois de plus, les salariés, le peuple ont rejeté la politique des partis bourgeois. C'est « un vote sanction », souligne Pierre-Yves Maillard, vice-président du PS. En effet, on se souvient de l'effondrement aux élections nationales des partis radical et PDC lors des élections fédérales de 2003. Une tendance confirmée à nouveau lors des dernières élections cantonales. Aujourd'hui, nous assistons à une nouvelle défaite des partis bourgeois au Conseil fédéral, mais qui s'étend cette fois-ci à l'UDC.

Un deuxième constat s'impose: la victoire contre la 11^{ème} révision de l'AVS constitue un rejet populaire des directives du sommet de Barcelone de l'UE, qui comportent le relèvement de l'âge de la retraite dans tous les pays d'Europe.

Editorial

Sanction populaire contre la politique de libéralisation

par Alexandre Anor

Troisième constat: la victoire contre le paquet fiscal est aussi une sanction de la rigueur budgétaire qui remet en cause les bases de l'Etat social. C'est une politique que les salariés d'Europe connaissent sous le label de « Pacte de stabilité ». Ainsi, les baisses d'impôts ont relancé dans l'ensemble des cantons une vague de réductions budgétaires. Est-ce un hasard si cette politique de remise en cause de l'Etat social a connu une grève sans précédent dans la fonction publique genevoise ? Les grévistes ont manifesté le 4 mai à 10.000 et le 14 mai à 12.000. Ils s'opposent à une réduction du déficit du budget qui signifie de renoncer à 600 postes. Ils rejettent le projet de loi qui vise la suppression du statut. Dans son message de soutien, l'USS souligne que ces grèves ont « une importance qui va au-delà des frontières du canton ». Le PS genevois considère que « le rejet par la population genevoise de ce paquet fiscal doit être un signe clair pour la droite, que le démantèlement de l'Etat n'est plus d'actualité. »

Même le vote controversé sur la hausse de la TVA, impôt injuste qui frappe indifféremment les consommateurs, ne saurait être interprété comme un refus du financement nécessaire des assurances sociales. D'ailleurs, « l'USS propose que l'on prélève un pourcent supplémentaire de salaire pour l'AI ». Cette position est aussi celle du PSS : « Le Conseil Fédéral doit donc revenir sans tarder avec un projet de financement amélioré, en explorant par exemple la piste d'un relèvement des cotisations paritaires sur les salaires. »

Encore une dernière réflexion. C'est le droit de référendum qui a permis, grâce aux campagnes unies du PSS et de l'USS, de s'opposer et de rejeter la politique de la droite et de remporter une nouvelle victoire. En revanche, n'est-ce pas évident qu'une Suisse, qui se situerait dans le cadre de la Constitution européenne de Giscard, ne pourrait plus avoir de tels droits ? Dès lors, n'est-ce pas évident que nous serions frustrés de victoires comme celle du 16 mai ? Au delà de la Suisse et des résultats de la votation du 16 mai, il existe dans le mouvement ouvrier des autres pays d'Europe de fortes résistances à la politique de libéralisation de l'UE. C'est pour informer de cette situation particulière et en vue d'une confrontation d'expériences avec des militants qui, partout en Europe, sont soumis à l'application des mêmes directives, que des membres du PSS et des syndicalistes suisses réunis dans un comité de soutien, ont pris l'initiative d'appeler à une rencontre européenne qui aura lieu le 12 juin prochain à Genève.

Le 16 mai, les travailleurs, la population de ce pays ont remporté une victoire éclatante, pour la défense de leurs conquêtes, contre la politique de déréglementation qui frappe sans relâche depuis bientôt deux décennies.

Le vote du 16 mai, c'est la victoire de la classe ouvrière, remportée avec ses organisations, imposant l'unité dans ses rangs, malgré toutes les pressions et les divisions. Il n'est pas anodin, en effet, que l'USS et le PSS s'unissent dans le combat pour défendre les conquêtes. C'est une condition, pas suffisante en soi, mais nécessaire, du combat contre la déréglementation.

Le vote du 16 mai, c'est la défaite, en premier lieu, de la bourgeoisie suisse, qui entend redistribuer les richesses sur une nouvelle base:

- les banquiers exigent la diminution de leurs impôts et le payement de la dette - avec pour conséquence la remise en cause des conquêtes sociales;

- les patrons exigent la diminution de leurs impôts et la diminution des salaires (l'AVS étant une part du salaire - différée - versée aux travailleurs);

- la bourgeoisie en général exige que les impôts progressifs soient remplacés par des taxes à la consommation, qui frappent plus durement les petits revenus.

Le vote du 16 mai, c'est en même temps la défaite des institutions internationales qui veulent imposer à tous les peuples, au mépris de leur souveraineté, la politique de déréglementation chère aux multinationales. L'Union européenne, c'est connu, mais également l'OCDE, le FMI... exigent du gouvernement suisse qu'il impose la plus brutale déréglementation.

Cette politique se heurte à la résistance de tout un peuple, s'appuyant sur ses organisations et sur les conquêtes de la démocratie bourgeoise: souveraineté populaire, souveraineté nationale. La politique de l'UE est incompatible avec cette souveraineté.

Il est possible de bloquer le démantèlement social!

«C'est une victoire très importante de la gauche. On a fait la démonstration que l'on était en mesure de bloquer le programme de démantèlement social, le programme de démantèlement de l'Etat que la droite parlementaire a tenté d'imposer. (...) Si, aujourd'hui, il faut tirer une leçon sur le plan politique, c'est que la droite économique, la droite pure telle qu'on l'a connue l'année passée au Conseil national, telle qu'elle s'est manifestée durant les premiers mois de cette année, a perdu six votations en six mois. Le Conseil fédéral a perdu sur les six objets sur lesquels on a voté depuis le 10 décembre. C'est une leçon qui devrait amener certains à réfléchir et à revoir leurs positions.

La population a plébiscité l'AVS. Elle a dit son attachement à une assurance vieillesse et survivant qui serve des prestations conformes à ses attentes, des prestations qui permettent de vi-

vre. C'est aujourd'hui un vrai plébiscite de l'AVS, une victoire de celles et ceux qui ont défendu et construit cette assurance sociale depuis 50 ans, c'est une très claire victoire de la gauche et des syndicats sur ce point.»

Christian Levrat

Conseiller national socialiste, président du syndicat de la Communication

Deux fronts très clairs

«Le résultat sur l'AVS, comme celui sur le paquet fiscal, est une grande victoire des forces populaires de ce pays, comme on n'en a plus vu depuis longtemps. Et cela confirme d'une façon globale un réveil des citoyens et citoyennes que l'on a déjà observé en février avec le droit de bail et Avanti. (...) Il y avait deux fronts très clairs aussi bien sur la 11^e révision que sur le paquet fiscal. Ces deux objets étaient combattus par la gauche et les syndicats et soutenus par la droite et je crois qu'il faut en tirer la leçon et ne pas dire que c'est

une défaite de l'ensemble du monde politique. Les positions étaient très claires de part et d'autre.»

Jean-Claude Rennwald
Conseiller national socialiste

Retraite à 67 ans: à la remise!

«C'est une victoire très claire pour le Parti socialiste et une défaite de grande envergure pour Pascal Couchepin et pour toute la droite en ce qui concerne la 11^e révision de l'AVS qui, au Parlement, ne voulait absolument pas rentrer en matière sur une retraite flexible pour les bas revenus. (...) Le peuple suisse a eu un verdict d'une clarté absolue. (...) Pascal Couchepin peut remettre ses projets d'augmentation de l'âge de la retraite à 67 ans, on voit bien que le peuple suisse n'est pas d'accord d'ouvrir la porte à des augmentations de l'âge de la retraite.»

Christiane Brunner
Conseillère aux Etats socialiste

Emission spéciale du 16 mai, Radio suisse romande

Réactions...

Lundi 17 mai 2004 (extraits)

Conférence de presse du PSS

Vote sanction

«(...) La politique des trois partis de droite, qui réunissent ensemble largement plus de 50% de l'électorat, est en décalage grave avec les préoccupations réelles des gens, elle est un fiasco complet. Quand l'UDC, le Parti radical et le Parti démocrate-chrétien amènent des projets d'inspiration néolibérale, ils ont beau disposer de la majorité au Conseil fédéral et au Parlement, le pays réel n'est pas derrière eux.

En ce sens, il est juste de dire que les votations populaires du 8 février et du 16 mai sont bien davantage que l'échec de pro-

jets importants pour la droite: ce sont véritablement des votes sanction. Et si certains commentateurs parlent aujourd'hui de crise de confiance, alors parlons de cette crise de confiance-là. Si d'aucuns parlent de blocage, alors concentrons-nous sur le blocage effectif auquel nous assistons: la majorité parlementaire n'est pas à même de mener une politique majoritaire dans le peuple. La politique qui est mise en échec, la politique qui est bloquée, c'est la politique des caisses vides, la politique de l'érosion des acquis sociaux, la politique du démontage progressif de l'Etat. Le peuple n'en veut pas, un point,

c'est tout.(...)»

Hans-Jürg Fehr
Conseiller national, président du PSS

Blocage du néolibéralisme

«(...) C'est un échec cuisant du projet néolibéral en Suisse. Bloqué sur le thème des privatisations et des libéralisations depuis l'échec de la loi sur le marché de l'électricité (LME), il est bloqué désormais sur celui du démantèlement rampant des assurances sociales et sur celui des baisses d'impôt. (...)»

Pierre-Yves Maillard
Conseiller national, vice-président du PSS

VOTATIONS DU 16 MAI

Paul Rechsteiner, président de l'USS

Victoire historique pour l'AVS !

La victoire du référendum de l'USS contre la 11^e révision de l'AVS revêt une dimension historique. À la différence des dix premières révisions, elle ne proposait pas une adaptation aux besoins sociaux – cela, pour la première fois de l'histoire de l'AVS –, mais consistait en un démantèlement social pur et simple (bien que controversée, la dixième révision était un projet à cet égard mixte). L'importance de la 11^e révision de l'AVS dépassait largement les points concrets débattus dans ce cadre. Pour la majorité bourgeoise et le nouveau gouvernement de droite, il s'agissait de poser des jalons essentiels d'un démantèlement social. Pour l'avenir de l'AVS et de l'État social, la votation du 16 mai était donc une votation-clé : l'AVS devait-elle être démantelée ou développée ?

Le 16 mai a donné une réponse on ne peut plus claire à cette question. La victoire du référendum est d'autant plus importante que les syndicats et la gauche, contrairement à ce qui fut le cas avec le paquet fiscal, étaient seuls face aux partis de la droite et aux organisations des milieux économiques, sans oublier la majeure partie des médias. Cette victoire dans les urnes confirme que les syndicats ont fortement accru leur capacité de mobilisation. Un fait qui, pour l'AVS, a maintenant été démontré à deux reprises en peu de temps. L'automne dernier, les mobilisations de septembre ont permis de stopper l'offensive menée contre les rentes à la faveur du paquet fiscal (indice mixte). Ces succès confirment notre engagement, à savoir la recherche, par les syndicats, d'un contact direct avec la population, ce qui n'avait plus eu lieu depuis longtemps. Ce fut le cas tant lors du record de novembre 2003 que pendant les journées d'action de fin avril 2004. La victoire dans les urnes contre la 11^e révision de l'AVS est le succès le plus important jamais enregistré par la gauche suisse depuis longtemps.

Mais l'issue de ce scrutin représente avant tout un grand succès pour l'AVS elle-même. Après des années durant lesquelles la droite a semé la panique à coups de campagnes qui visaient à répandre la peur au sein de la population et attisé toujours plus le soi-disant conflit entre les générations, une forte majorité des Suissesses et des Suisses, jeunes et moins jeunes, ont fait savoir de manière impressionnante quel était leur attachement à l'AVS et, partant, à la solidarité sociale. Ce NON au démantèlement de l'AVS non seulement tire un trait sur la retraite à 67 ans et toute offensive contre l'indice mixte, mais nous donne aussi pour mission aujourd'hui de renforcer les rentes de l'AVS et d'introduire une retraite anticipée accessible également aux bas et moyens revenus. Car ces derniers en ont en effet vraiment besoin. Le 16 mai marque ainsi un tournant de la politique en matière d'AVS, un tournant en faveur des intérêts sociaux.

Si le NON à la 11^e révision de l'AVS est un OUI à l'État social, le NON au paquet fiscal est un OUI à un État performant et dispensateur de services destinés à la majorité de la population. Il s'agit maintenant de mettre un terme à cette politique à coups de paquets fiscaux antisociaux et qui consiste à enrichir les plus riches. L'allègement de la charge des familles à bas et moyens revenus reste un objectif important. Mais pour l'atteindre, il faut d'abord augmenter les allocations familiales et diminuer la charge que représentent les primes des caisses-maladie. Dans le contexte du rejet du paquet fiscal, le refus de relever la TVA confirme le caractère prioritaire d'un financement social via les impôts directs et les cotisations salariales. Pour les problèmes encore pendants de l'AI, il faudra de toute façon passer par une 5^e révision qui renforce la réadaptation des personnes handicapées et de nouvelles propositions en matière de financement.

Dans l'ensemble, le résultat de ce scrutin est le prix que paie

une majorité parlementaire totalement déboussolée en matière sociale. Ce gouvernement de transition, composé selon les vœux d'*economiesuisse*, avec sa majorité de vieux Messieurs de droite, doit encore reconnaître

que son programme de lutte néolibérale est voué à l'échec. La Suisse a besoin de réformes. Pas d'un démantèlement du social et de l'État, mais de réformes socialement acceptables.

Lettre info, 18 mai 2004

Fiasco pour le Parlement et le gouvernement

Lors de la votation du 16 mai 2004, le souverain a massivement refusé le paquet fiscal par 64.9% contre 34.1% ! Le Parlement, le Conseil fédéral et le bloc bourgeois n'avaient pas prévu un verdict si clair, ce qui a donné un goût encore plus amer à leur défaite.

Les citoyennes et les citoyens ne se sont pas laissés abuser par l'objectif du Parlement et du Conseil fédéral (allègements pour la classe moyenne), ni par les défenseurs du projet lors de la campagne de votation (égalité fiscale, croissance économique). Le bloc bourgeois n'a pas répondu à la question de savoir où les milliards de cadeaux fiscaux devraient être économisés concrètement ou si l'État devrait continuer de s'endetter.

En revanche, l'apparition d'une gauche unie, avec les syndicats, les socialistes et les verts, a convaincu. Leur Non résolu au paquet fiscal était un signal clair contre des cadeaux fiscaux aux riches au détriment des petits et moyens revenus et pour un état fort. Le référendum des cantons a sans aucun doute également eu une influence essentielle sur le résultat de la votation. En sachant qu'ils devraient assumer les conséquences négatives du paquet fiscal, ces cantons se sont opposés à l'option de devoir faire payer à leurs citoyens, en augmentant les impôts et les taxes, la compensation des pertes fiscales massives.

Dans cette campagne, il faut remarquer l'arrogance des partisans du paquet fiscal. Ils ont reproché aux cantons référendaires de ne pas pouvoir supporter les pertes fiscales prévues uni-

quement parce qu'ils n'avaient pas fait leurs devoirs de politique financière, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas mis de l'ordre dans leurs budgets à temps.

Il ont contré l'objection des adversaires du paquet fiscal - les riches sont largement privilégiés au détriment des petits et moyens revenus - avec l'argument lapidaire que ce projet concerne la politique fiscale et non la politique sociale. Après le fiasco des votations, ont-ils enfin remarqué que les citoyens n'acceptent jamais un comportement arrogant ?

La gauche a le droit de se réjouir de ce succès. Avant ces votations, elle n'a pas seulement convaincu du point de vue du contenu et au niveau du concept, mais elle a également combattu durement pour ce succès. Elle était en outre unie et omniprésente comme jamais auparavant ! Malgré ce succès, les syndicats, les socialistes et les verts ne doivent pas se reposer sur leurs lauriers. Comme auparavant, les partis bourgeois aspirent à un changement de direction dans la politique sociale et fiscale. Ils veulent désolidariser la société et veulent à tout prix démanteler l'État. Dans les premières réactions après le fiasco électoral, ils ont réaffirmé cet objectif. C'est uniquement au niveau tactique et par nécessité pratique qu'ils ne veulent plus présenter de paquet ficelé, mais des propositions de démantèlements ciblés. La gauche devra s'adapter à cela et défendre en permanence son Oui à un État fort, pas seulement verbalement, mais aussi lors de prochaines votations !

André Eicher

Les votations fédérales vues du Tessin

Lourde défaite de la politique de Madame Masoni

Lors des votations fédérales du 16 mai dernier, le syndicat des Services publics (SSP) appelait la population du Tessin à voter sept fois NON: trois fois NON contre les mesures fédérales; quatre NON contre les mesures d'austerité cantonale (réduction des subventions pour les caisses maladie et mesures d'économies pour l'école publique). Le résultat du scrutin a été cinq fois NON et deux fois OUI.

Nous sommes donc satisfaits de ces résultats, même si l'augmentation d'une heure pour les enseignants et la suppression de la gymnastique corrective ont été acceptées de justesse. Nous savions que ces votes étaient difficiles, car ils devaient surmonter beaucoup de préjugés répandus par une campagne de discrédit à l'égard des enseignants, orchestrée y compris par les responsables de l'Instruction publique. Après ce vote, l'école ne se porte pas mieux, mais sa situation devient encore plus difficile.

L'évaluation globale de ces résultats est pourtant positive. Il faut tenir compte qu'il s'agissait d'un vote national et cantonal sur la politique budgétaire. Les Chambres fédérales et le Grand Conseil tessinois, espéraient obtenir un soutien populaire à leur politique budgétaire qui impose des sacrifices financiers pour les uns, alors que l'on octroie des cadeaux fiscaux pour ceux qui n'en ont pas besoin. Cette politique a échoué et a été clairement rejetée par le peuple.

Le paquet de réductions fiscales proposé par la majorité du Grand Conseil a échoué. Les citoyens ont dit NON aux réductions fiscales anti-démocratiques. Echec aussi pour l'augmentation de la TVA, puisque, dans le contexte actuel, elle était inacceptable (le Conseil d'Etat proposait de réduire les impôts directs et d'augmenter les impôts indirects qui frappent plus durement l'ensemble des salariés!). Il faut dire que si le syndicat, dans un premier temps, appuyait l'augmenta-

tion pour consolider le financement de l'AI, par la suite, il a donné le mot d'ordre de voter NON.

Le NON massif à la 11ème révision est un signal clair contre le démantèlement des retraites. Le vote du 16 mai constitué une défaite de la droite entraînée par Mme Masoni. En même temps, le vote révèle le fossé existant entre les citoyens et les autorités qui ont été une fois de plus, désavouées. Le message des citoyens est clair: Assez! Pas de démantèlement social ni des

services publics!

Evidemment, après le vote de ce 16 mai, les problèmes ne sont pas résolus pour autant: les finances vont être rééquilibrées, mais de façon juste et équitable, les prestations sociales devant être préservées. Le service public ne peut pas faire les frais de la politique libérale. Par conséquent, le syndicat SSP de la région du Tessin souhaite que ce qui s'est produit avec le projet de Budget 2004, à savoir la grande manifestation de 12.000 personnes à Bellinzona

et quatre référendums populaires, ne se reproduise pas, mais que l'on puisse finalement ouvrir une négociation sérieuse.

Les employés de la fonction publique de l'Etat et du parapublic, après des années de coupes budgétaires en tout genre et de coûteuses pseudo-réformes, ont aussi droit à plus de reconnaissance et de respect.

Graziano Pestoni
(trad. par la réd.)

OCDE

Entre la volonté du gouvernement d'appliquer jusqu'au bout la politique de déréglementation et la résistance de la population

L'écart se creuse

La crise politique ouverte par les élections fédérales de l'automne dernier se trouve creusée au lendemain du 16 mai : le souverain n'accepte pas que les institutions qui dirigent le pays en son nom continuent d'appliquer systématiquement la politique de déréglementation exigée par l'UE.

En même temps, le gouvernement ne dispose d'aucune marge de manœuvre : les institutions de la mondialisation entendent imposer sans délai et sans discussion la politique exigée par les multinationales et les « marchés ». On relira avec intérêt, à ce propos, l'étude publiée en janvier dernier par l'OCDE sur la Suisse.

Nécessaire « ajustement structurel »

Il y est mentionné que « la performance insatisfaisante de croissance (*de la Suisse*, NDR) trouve son origine, dans une large mesure, dans la timidité des réformes structurelles depuis de nombreuses années ». Ce que cela signifie, concrètement, c'est que le gouvernement suisse est sommé de s'aligner, sans discussion, sur les directives de l'Union européenne. En effet, s'agissant des « industries de réseau », c'est-à-dire, de ce qui

relève des services publics : électricité, téléphone, transports... le rapport explique la chose suivante : « Dans certains cas, la libéralisation a été lente, ne réagissant qu'avec retard aux directives de l'UE, et souvent avec moins d'ambition ».

L'OCDE exprime son regret devant la « lenteur helvétique » en matière de libéralisation. Or si on y prête attention, on s'aperçoit qu'elle est liée à l'existence de la démocratie semi-directe, aux droits populaires, à la place du mouvement syndical en Suisse...

Les services publics

- « Sur le marché de l'électricité, la précédente réforme, qui prévoyait la mise en place d'un marché de gros et la séparation entre le transport et les autres segments du marché a été repoussée par référendum en 2002. Un nouveau projet, retenant la même approche (...) est nécessaire ».

- « Dans les télécommunications, la tâche la plus urgente est le dégroupage de la boucle locale, qui permettrait d'accroître la pénétration de nouveaux participants ».

- « Le programme de libéralisation des services postaux devrait être accéléré de manière à s'aligner sur celui de l'UE, tan-

dis que, dans les transports ferroviaires, il faudrait mettre en place une autorité de régulation indépendante, afin d'éviter que les opérateurs historiques ne restent à l'abri de la concurrence ».

Finances publiques : couper dans le social

L'OCDE prévient dès les premières lignes du rapport : « A long terme, le défi est de maintenir des finances publiques saines. (...) Si la croissance tendancielle ne se redresse pas, un arbitrage difficile se présentera entre une réduction des dépenses, notamment sociales, ou une hausse de la pression fiscale ». Associée à cette question se trouve posée, immédiatement, la discussion sur le démantèlement du système de retraite : « dans ce contexte, une nouvelle réforme du système de pensions paraît nécessaire pour assurer sa viabilité financière ».

La victoire du 16 mai

Ainsi, la victoire du 16 mai est-elle également la défaite de l'OCDE, l'expression du rejet par le peuple souverain de la politique de déréglementation et de soumission aux intérêts des multinationales et des marchés financiers qu'elle entend imposer.

MR.

UCPO
DÉCLARATION

La politique d'intégration à l'Union européenne a été rejetée par le peuple souverain

Ce 16 mai, le peuple souverain, les travailleurs ont infligé une lourde défaite aux partis de la bourgeoisie et aux institutions de l'Union européenne. C'est un nouveau rejet après les votations du 7 février qui avaient vu le refus de la révision du droit du bail et du contre-projet à l'initiative Avanti. La 11^{ème} révision de l'AVS, qui prévoyait notamment une diminution des rentes et l'augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes a été balayée par 67.9% des votants. Ce refus est le résultat de la campagne unitaire du PSS et de l'USS. Les mobilisations, marquées par la manifestation réunissant 35'000 personnes à Berne le 20 septembre 2003, par le refus de la loi par le groupe parlementaire socialiste et par la récolte de 80'000 signatures pour le référendum en 48 heures, ont porté leurs fruits.

Le paquet fiscal, refusé par 65.9% des votants, prévoyait des baisses fiscales pour les grands revenus et aurait eu de graves conséquences pour le financement des services publics et des prestations sociales aux niveaux fédéral et cantonal. La campagne menée par le PSS et l'USS et le référendum lancé par 11 cantons et soutenu par 20 cantons, premier référendum de ce type depuis 1874, ont permis de faire échouer ce projet.

La hausse de la TVA, impôt injuste qui frappe les consommateurs, donc les salariés, n'a pas plus trouvé grâce auprès des électeurs qui l'ont rejetée à 68.6%. Comme le relève l'USS : « Mais en aucun cas, ce NON ne saurait être interprété comme un NON au financement nécessaire des assurances sociales. (...) l'USS propose que l'on prélève un pourcent supplémentaire de salaire pour l'AI ». Cette position est également celle du PSS : « Le Conseil fédéral doit donc revenir sans tarder avec un projet de financement amélioré, en explorant par exemple la piste d'un relèvement des cotisations paritai-

res sur les salaires. »

En rejetant ces trois objets, n'est-ce pas l'application en Suisse des directives de l'Union européenne que les travailleurs ont, une fois de plus refusée ? Alors que les négociations pour les bilatérales bis semblent aboutir et que le débat sur l'adhésion à l'UE est relancé, il est important de relever que c'est lors du sommet de Barcelone, en mars 2002, que l'UE a décidé d'augmenter systématiquement l'âge de la retraite dans tous les pays de l'Union. Le paquet fiscal ne correspond-il pas à la politique économique de l'UE, basée sur les injonctions du FMI et de l'OCDE : augmenter la rigueur budgétaire, privatiser les services publics et déréglementer les rapports de travail ? Quant à la TVA, le taux en Suisse est encore inférieur à celui en vigueur dans l'UE et il est indispensable de l'augmenter si la Suisse veut adhérer.

Partout où elle est appliquée,

cette politique est confrontée à une résistance massive des travailleurs. C'est le cas à Genève avec les deux grèves et manifestations de la fonction publique des 4 et 14 mai, grèves soutenues par l'USS : « L'USS tient à vous confirmer son entière solidarité et son total soutien dans la lutte exemplaire que vous poursuivez pour la défense des services publics de qualité. (...) Votre grève revêt une importance qui va au-delà des frontières de votre canton ». L'augmentation de l'âge de la retraite, refusée aujourd'hui en Suisse, a provoqué une grève générale en Autriche l'année passée. Ce qui fait la particularité de la situation suisse, c'est le droit de référendum qui permet au peuple de décider souverainement. C'est ce droit de référendum (remis en cause en cas d'adhésion) qui a permis, grâce aux campagnes unies du PSS et de l'USS, de s'opposer à la LME en 2002 et de gagner

aujourd'hui.

Ces victoires servent de point d'appui pour repousser toute tentative de déréglementation, pour s'opposer au démantèlement de La Poste, pour que l'initiative « Poste pour tous » l'emporte en septembre prochain et pour s'opposer à la volonté de déréglementer les salaires et les conditions de travail par le biais des accords bilatéraux. Les résultats de la votation servent également de point d'appui à ceux qui, dans tous les pays d'Europe, s'opposent à la politique de libéralisation. C'est pour informer de cette situation particulière et pour avoir un échange avec des militants qui, partout en Europe, sont soumis à l'application des directives de l'UE, que des membres du PSS et des syndicalistes suisses ont pris l'initiative d'appeler à une rencontre européenne qui aura lieu le 12 juin prochain à Genève.

UCPO, 16 mai 2004

Relevé des décisions de l'AG statutaire de l'UCPO, 8 mai 2004

Jusqu'au 15 mai, nous devons nous appuyer sur ce numéro du *Journal* pour peser dans la bataille pour la victoire du triple non le 16 mai.

Au lendemain du vote – on suppose que la bourgeoisie va au devant d'une cuisante défaite – il nous reviendra de publier une déclaration illustrant le lien entre la politique qui aura été, probablement, rejetée et la politique d'intégration européenne, **et de la diffuser largement.**

12 juin : Conférence européenne.

La conférence se prépare sur la base de la déclaration du 16 mai, sur la base de *Informations internationales*, et des diverses contributions. S'appuyer sur les activités politiques dans les secteurs (Poste, enseignement, défense des services publics, métallurgie, bâtiment...) pour nourrir politiquement la préparation de la conférence.

Travail très systématique pour assurer que les discussions soient abouties avec toutes les personnes susceptibles d'être intéressées.

Soumettre d'ores et déjà le talon d'inscription à tous les militants et syndicalistes avec qui l'on discute.

Prendre notamment des dispositions pour renforcer le comité d'accueil.

Le 13 juin : Conférence pour la défense des conventions de l'OIT et pour la défense de l'indépendance des organisations ouvrières.

Nourrir la préparation de la conférence, notamment en relation avec la campagne que nous avons menée pour la réintégration des syndicalistes vaudois du secteur de la santé licenciés. Comme retombée de cette campagne que nous avons menée, l'USS vient en effet de déposer une plainte auprès de l'OIT pour le respect en Suisse de la convention 98.

Campagne financière: prendre des dispositions pour financer la conférence d'ici fin juin.

Abonnements à prix de soutien.

Solliciter des versements de la part des personnes contactées.

Rédaction du Journal :

Élargir le réseau de correspondants pour assurer une publication plus souple, plus proche des aspirations et des préoccupations des militants ouvriers.

Élargir l'appareil technique.

Campagne d'abonnements et abonnements à prix soutien.

Placer les cartes 2004 et récolter les cotisations.

Lettre ouverte aux participants du Forum mondial de l'éducation

« Comment faire pour défendre l'enseignement public, gratuit et laïque, à tous les niveaux face à l'offensive destructrice qui cherche à le liquider ? »

◆ *La Lettre ouverte que nous reproduisons ci-dessous a été distribuée à São Paulo, Brésil, du 1er au 4 avril 2004, à l'occasion de la rencontre thématique « L'éducation citoyenne pour une cité éducatrice », rencontre préparatoire au Forum mondial de l'éducation qui aura lieu à Porto Alegre en juillet prochain. Cette contribution est intéressante en relation avec les réformes scolaires en cours dans différents cantons. Ici comme au Brésil, les idées générales telles que « l'éducation citoyenne », ou « une autre éducation est possible » servent de prétexte à des projets associant l'école à des organismes privés, à des ONG. Ces réformes, sous couvert de meilleure intégration et d'une école non sélective, cachent mal la volonté des autorités de réduire les coûts occasionnés par le redoublement. Les élèves doivent pouvoir progresser sans obstacle, malgré leurs difficultés et leurs lacunes, vers des professions adaptées, c'est-à-dire déqualifiées.*

«Du 1er au 4 avril 2004, se tiendra à São Paulo (Brésil), une rencontre du Forum mondial de l'éducation dont le thème est «Education citoyenne pour une ville éducatrice».

Il est évident que, dans le monde actuel, nous vivons une offensive de destruction des droits sociaux et de la souveraineté des peuples, camouflée derrière des slogans tels que "mondialisation", qui prétend préserver les privilèges des grands propriétaires des moyens de production, en poussant l'humanité vers la guerre, la régression sociale, en remettant en cause tous les droits arrachés par la lutte des travailleurs et des peuples. L'enseignement public, laïque et gratuit, à tous les niveaux, comme conquête sociale, est

également une cible de l'offensive destructrice. Les formes de sa destruction planifiée comprennent : des coupes dans les budgets publics destinés à l'enseignement public, des privatisations remettant en cause la gratuité de la scolarité obligatoire, la destruction des diplômes et des qualifications.

La première question qui se pose, alors, est pourquoi, dans la même convocation du FME (Forum mondial de l'éducation) São Paulo, qui parle de « projet d'éducation globale », « qu'une autre éducation est possible », n'y a-t-il aucune mention de la défense de l'enseignement public ? Pourquoi, alors, cette absence ? Dans la convocation, nous pouvons lire ce qui pourrait en indiquer la raison :

«La marque de ce forum est celle de la recherche de la garantie des droits sociaux pour toutes les personnes, par des projets émancipateurs dans les divers espaces éducatifs **formels, non-formels et informels**, dont l'objectif est l'éducation citoyenne pour construire la ville éducatrice (souligné par nous).»

Qu'est ce que cela signifie ? Les mots ont un sens et, ici, ils reprennent les termes de la Banque mondiale, de l'OMC, de l'OCDE et de tous les gouvernements qui appliquent une politique de destruction de l'école publique, en mettant en avant les «divers espaces éducatifs formels, non formels et informels». Par exemple, dans le compte rendu de l'OCDE sur l'éducation de 1998, il est dit : «Il est admis que l'apprentissage se déroule dans de multiples contextes, formels et informels», précisant que «la mondialisation – économique, politique et culturelle – rend obsolète l'institution implantée localement et ancrée dans une culture déterminée que nous appelons Ecole et, en même temps qu'elle, le "professeur".» Si les espaces «formels» comprennent l'enseignement privé (où, évidemment, l'éducation est une marchandise), les «non-formels et informels», par défi-

niton, sont en dehors d'une quelconque réglementation publique, renforçant l'objectif de la destruction de l'école publique en tant qu'institution. Ainsi, des entreprises capitalistes, les églises, les ONG sont appelées à être des «acteurs» de la «formation non formelle», désengageant l'Etat de son devoir de garantir le droit à l'éducation publique, laïque et gratuite à tous les niveaux.

Quant à la formation «informelle», que comprendre, sinon la proposition de «la formation tout au long de la vie», qui se discute à l'OMC avec le soutien enthousiaste des capitalistes, où les individus seraient considérés comme des «ressources humaines» recyclables, avec des salariés soumis aux exigences des entreprises, préparant ainsi la flexibilisation de leurs droits ? La politique de la «société civile», de «l'éducation citoyenne», qui oublie la défense de l'école publique, crée un terrain fertile pour la propagation d'idées et de propositions de «projets émancipateurs dans les divers espaces éducatifs formels, non formels et informels». A partir de là, de fait, «tout est possible» : une école privée peut être «émancipatrice», un cours de recyclage de main-d'œuvre donné par l'entreprise, également. Les

syndicats, par exemple, au lieu de concentrer leurs énergies dans l'exigence de l'enseignement public et gratuit et de budgets publics uniquement pour les écoles publiques, sont invités à instituer et à promouvoir leurs «projets d'éducation émancipatrice».

En juillet prochain, également à Porto Alegre, se tiendra le 4e congrès de l'internationale de l'éducation, organisation qui a des syndicats affiliés dans tous les continents, sur le thème «L'éducation pour le progrès global». Evidemment, les questions posées dans cette lettre ouverte se poseront également dans ce congrès. C'est pour ces raisons, camarades, que nous vous adressons ces réflexions, car nous considérons, plus que jamais, nécessaire l'unité des travailleurs du secteur de l'Education et de leurs syndicats, pour dire :

- Non aux privatisations et à la déréglementation de l'enseignement !
- Défense de l'enseignement public et gratuit, comme un « devoir de l'Etat et un droit pour le citoyen »
- Les budgets publics uniquement pour les écoles publiques!
- L'argent pour les écoles et les services publics, non pour la guerre et le paiement de la dette externe !»

São Paulo, 26 mars 2004

Neuchâtel, réforme du secondaire 1

Les enseignants exigent le retrait des projets de réforme

Dans le précédent numéro du *Journal*, nous avons expliqué le contenu de la réforme du secondaire 1. Nous avons relaté l'opposition des enseignants à la nouvelle évaluation qui remplace notes et moyennes par des codes déguisés en notes et à la réforme des structures qui fusionne les sections moderne et préprofessionnelle en une section générale.

Une coordination pour le re-

trait des réformes relatives à l'évaluation et aux structures s'est mise en place. Elle a des relais dans presque tous les établissements secondaires du canton. En trois semaines, à l'initiative de cette coordination, 542 enseignants du secondaire 1, soit 66% des enseignants concernés, ont signé la pétition au Grand conseil demandant le retrait de la réforme de l'évaluation. En ce qui concerne la réforme des

Journal n°269 du 30 mai 2004

Luc Deley, responsable syndical SSP

Grèves dans la fonction publique à Genève

◆ *Deux grèves viennent d'ébranler Genève. Nous avons demandé à Luc Deley, responsable syndical dans la fonction publique, d'expliquer la situation.*

Q : Un mouvement de grande ampleur se déroule actuellement à Genève, quelles en sont les raisons ?

R : Le budget 2004 dans sa 1^{ère} version prévoyait un déficit de 500 millions sur 5 milliards de budget. Comme pour les comptes 2003, eux aussi déficitaires, le problème provient d'une baisse des recettes, qui s'explique par une politique des caisses vides, par des projets de baisses d'impôts qui ne profitent qu'aux hauts revenus. D'autre part, l'amortissement du trou de la Banque cantonale fait apparaître régulièrement 300 millions dans les charges. La nouvelle imposition commence à produire ses effets, et, à nouveau, les bas et moyens salaires ne voient par leurs impôts diminuer. Les partis bourgeois utilisent les déficits qu'ils ont créés, pour remettre en cause les services publics cantonaux et bien entendu les conditions de travail du personnel.

Q : De quelle façon cette remise en cause se fait-elle ?

R : Pour bien comprendre ce qui se passe, il faut distinguer plusieurs niveaux. D'abord, le Conseil d'Etat présente le 1^{er} budget qui contient des élé-

ments que les syndicats acceptent, notamment la création de 200 postes pour l'administration (en fait, plus de 700 postes pour l'ensemble de la fonction publique) et le maintien des mécanismes salariaux. La majorité de droite du Grand conseil refuse le budget et des douzièmes provisoires sont votés. Ensuite, le Conseil d'Etat propose en avril une 2^e mouture du budget 2004, avec un déficit de 390 millions, qui diminue les charges (moins 50 postes et la moitié des mécanismes salariaux). Plus grave, le Conseil d'Etat prévoit un plan financier quadriennal, qui bloque l'augmentation de la masse salariale à 1,3 % pendant 4 ans, conserve les effectifs au niveau de 2004, et diminue les subventions. En plus, il veut mettre en place une réforme du nom de « GE-PILOTE », qui reprend les principes du New public management, soi-disant abandonné. En fixant l'objectif de budget équilibré, il propose un projet de frein à l'endettement. Ensuite, les partis bourgeois lancent à tout va une quinzaine de projets de loi, qui vont de la suppression du statut du personnel à d'autres mécanismes de frein aux dépenses, voire à des diminutions de recettes, par des baisses d'impôts sur le capital pour les entreprises ou la fortune. En plus, ils s'opposent au budget du Conseil d'Etat, pourtant à majorité bourgeoise. Ainsi, les trois partis de l'Entente ont signé un accord qui exige entre

autres le non-engagement de 700 personnes, le blocage des mécanismes salariaux, la diminution de subventions, comme celle des transports publics (TPG).

Q : Quelles sont les raisons d'un tel acharnement ?

R : C'est une bonne question, car le problème auquel nous sommes confrontés va au-delà des questions budgétaires. A travers de nombreuses luttes, il a été possible de garder un statut du personnel, qui fait valeur de référence pour d'autres cantons. Ce statut est également un garde-fou contre les tentatives multiples de destruction des services publics, car le personnel, en défendant les conditions de travail, défend également les services publics, sous toutes leurs formes. Ce statut est intolérable pour la droite, car il représente un obstacle aux privatisations, à l'ouverture des marchés. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre cet acharnement et ces violentes attaques. Cela dit, les mécanismes mis en avant sont en tout point conformes aux mécanismes de l'Union européenne, avec les critères de Maastricht sur les budgets ou sur la destruction des statuts dans les pays d'Europe. Il faut le dire, car les travailleurs des pays d'Europe ont fait et continuent de faire la tragique expérience de ces méthodes, qui conduisent à une remise en cause des services publics.

Q : Comment a réagi le personnel ?

R : Après avoir organisé deux manifestations en octobre et en novembre, l'ensemble des organisations ont appelé à une première grève d'une demi-journée le 4 mai, qui a été un succès considérable, puisque 10'000 personnes étaient présentes, soit le tiers de l'ensemble des employés. Alors que le Conseil d'Etat n'avait pas discuté avec les syndicats des différentes mesures, il a été obligé de rece-

voir une délégation pendant la grève. Comme rien de précis n'a été annoncé, une deuxième journée de grève a été lancée pour le 14 mai. A nouveau, entre 10'000 et 12'000 personnes y ont participé. Depuis 1996, nous n'avons plus vu un tel mouvement qui a regroupé tous les secteurs de la fonction publique, avec l'ensemble des syndicats.

Q : Que va-t-il se passer maintenant ?

R : D'abord, l'urgence est de lutter pour qu'un budget soit approuvé, sur la base du premier budget déposé en octobre. Ensuite, il est nécessaire de faire sauter les carcans voulus par le Conseil d'Etat sur le plan financier quadriennal, ainsi que son projet de réforme. Ce qui est plus compliqué, c'est que la mobilisation du personnel doit tout de suite s'opposer aux différents projets de lois déposés et veiller au risque d'aggravation du budget 2004 exigée par la droite. Il est possible que le budget soit voté le 23 juin. Si ce n'est pas le cas, alors il n'y aurait pas de budget 2004, avec de graves conséquences sur le personnel et les subventions. Le 18 mai, une deuxième négociation a eu lieu et, si des avancées doivent se faire, elles seront confirmées le 24 mai. Pour évaluer la situation, une assemblée est prévue pour le lendemain. Les risques, comme je l'ai dit, c'est que la droite fasse un forcing pour faire adopter un budget de démantèlement. Si c'est le cas, des actions devront avoir lieu juste avant le vote, fin juin. Cela dit, il est important d'avoir le soutien des partis, comme le Parti socialiste, et de l'ensemble des syndicats du secteur privé, car, il faut que partis et syndicats soient ensemble pour s'opposer à une destruction de la fonction publique à Genève. A Genève, comme partout en Suisse, le Parti socialiste et les syndicats unis peuvent battre cette politique, comme lors des votations du 16 mai.

structures, la pétition demandant le retrait a été signée par 458 enseignants, soit 55%.

Le rapport final n'ayant toujours pas été déposé au Grand conseil, la coordination a écrit au chef du Département, Monsieur Thierry Béguin, pour l'informer du résultat des pétitions et pour lui demander de retirer ses projets.

Le résultat des pétitions est net. En ce qui concerne l'évaluation, il exprime un certain bilan que les enseignants ti-

rent des expériences menées à l'école primaire et dans d'autres cantons. En ce qui concerne la création de la section générale, le résultat de la pétition montre que les enseignants ne sont pas prêts à se lancer dans une « expérience pédagogique » qui, sous couvert de « revalorisation » et de « meilleure orientation », risque d'être catastrophique dans les conditions actuelles de restriction budgétaire.

M. G.

Initiative «Poste pour tous»

Q: L'initiative «Poste pour tous» sera prochainement soumise en votation. Peux-tu nous rappeler son contenu ?

M.G. : L'initiative, sur laquelle le peuple sera amené à voter le 26 septembre, demande que la Confédération subventionne le réseau des offices de poste. De fait, l'enjeu est de savoir si le peuple est pour la privatisation du service public postal ou pour son maintien avec une desserte d'offices postaux sur l'ensemble du pays, y compris dans les régions périphériques.

Q: Comment préparez-vous cette votation ?

M.G. : Le syndicat de la Communication se prépare à constituer un front très large en défense de La Poste. Actuellement, avec l'Union suisse des consommateurs, nous avons obtenu le soutien de l'USS, du PSS. Nous compterons prochainement sur l'appui d'autres organisations au niveau national. Au plan cantonal, nous allons constituer des comités de soutien de l'initiative qui vont probablement regrouper d'autres forces. Ce qui est pour nous important, c'est le soutien financier. Car en face de nous, nous allons avoir un adversaire qui a beaucoup de moyens. Par ailleurs, c'est la première fois que notre syndicat se lance dans une telle bataille.

Q: Dans quel contexte se prépare cette votation ?

M.G. : En premier lieu, il faut signaler une bonne nouvelle. L'affrontement concernant la CCT s'est calmé, grâce aux mobilisations que nous avons organisées (pauses de protestation et manifestations), qui ont obligé le conseil d'administration de La Poste et Gygi à revoir leurs intentions de démantèlement de la CCT. Ils ont, pour le moment, abandonné le paquet de propositions qui prévoyait un démantèlement pur et simple de la CCT. Les négociations, qui ont repris

dernièrement, portent sur une éventuelle prolongation de la CCT actuelle.

Concernant le réseau des bureaux et offices, la direction de La Poste ne cache pas ses intentions de démantèlement. Elle a présenté un nouveau plan de restructuration du réseau des offices postaux. Le plan YMAGO, inspiré du système allemand, conduit à la fermeture de quelque 700 autres offices postaux dans toute la Suisse. La première phase devrait commencer en 2006 avec la fermeture de 350 offices. Le principal souci de La Poste est de se débarrasser des offices « en dur » qui coûtent des loyers et l'obligent à payer des salariés pour le service à la clientèle, prenant en compte l'ensemble des prestations. La Poste cherche donc à trouver des substituts aux offices postaux tels que nous les connaissons, pour leur substituer, une épicerie, une station d'essence, etc, où toutes les prestations ne seront plus garanties ! Pour les paiements ou l'envoi des express, il faudra s'adresser aux rares offices postaux qui conserveront ces prestations. Nous allons vers une très nette dégradation des prestations postales, principalement dans les ré-

gions périphériques.

Q: On est donc en présence d'une nouvelle phase dans le processus de démantèlement systématique du service public qui découle de la loi actuelle ?

M.G. : Exactement.

Q: Tu connais l'initiative prise par des responsables du PSS, des syndicalistes et des militants qui organisent le 12 juin, une conférence européenne pour la défense des droits sociaux, des services publics, la démocratie et la paix entre les peuples. Qu'en penses-tu ?

M.G. : C'est une très bonne initiative, car c'est en s'alliant, en échangeant des informations que l'on sera plus forts pour résister. Il faut cesser de se bercer d'illusions par rapport à cette grande Europe que l'on nous annonce, c'est principalement une Europe du fric et du démantèlement social. Une conférence de ce type permettra aussi d'informer les syndicalistes européens de ce qui se passe en Suisse. Nous avons la chance de pouvoir utiliser notre droit de vote pour nous opposer aux projets du gouvernement, pour

preuve le résultat des votations du 16 mai. Les autres peuples d'Europe ne bénéficient pas du système de la démocratie directe. Il faut continuer à militer pour convaincre, pour s'appuyer sur la force du peuple, des travailleurs, car en face nous avons la force de l'argent, mais nous, nous pouvons compter sur la force du nombre pour faire revenir les choses en arrière, reconquérir des acquis perdus. Le signal très fort que nous pouvons transmettre aux collègues européens c'est d'abord la défaite sur la LPers, parce que l'unité n'était pas assez forte. Le deuxième exemple, c'est le vote sur la LME, qui a été une victoire grâce à l'unité. Le troisième exemple c'est le 16 mai et j'espère que la prochaine victoire sera le vote sur notre initiative «Services postaux pour tous» !

Q: Serais-tu d'accord de participer à cette conférence pour communiquer ces mêmes propos aux participants de la conférence européenne ?

M.G. : Oui, je suis d'accord d'apporter ce message aux syndicalistes qui participeront à la conférence européenne du 12 juin.

Rappel sur les directives européennes

La directive 97-67 du 15 décembre 1997 est claire : « Les mesures visant à assurer une libéralisation progressive (...) sont nécessaires pour (...) garantir la libre prestation de services dans le secteur postal lui-même. »

La deuxième directive postale européenne de décembre 2002 a établi un calendrier, qui, par étapes successives, vise à supprimer en totalité le monopole postal d'ici janvier 2009. Il suffit de prendre quelques éléments, en Europe, du bilan de la mise en application de ces directives pour se rendre compte de la situation qui pré-

vaut. L'AFP (23 mars 2004) nous informe « que la poste danoise pourrait fermer plus de deux bureaux sur trois d'ici 2007. Cette annonce du ministre survient alors que les députés débattent d'un nouveau projet de loi sur l'avenir de la poste, qui devrait être adopté avant l'été prochain et qui ouvrirait la voie à la privatisation à hauteur de 25 % du capital de Poste Danmark. »

Pour cela, ils utilisent toujours la même arme, la concurrence. C'est par elle que les différents secteurs postaux se livreront une guerre sans merci, avec pour seul objectif une meilleure

rémunération des actionnaires... Nous connaissons les moyens qu'ils utilisent pour y parvenir. Ce sont ceux-là mêmes qui ont mené à la suppression de 35 000 emplois dans ce secteur au Royaume-Uni ou qui ont fait passer les effectifs allemands de 400 000 à 300 000 employés...

Le déchaînement de la concurrence, la remise en cause du monopole postal, bref l'application des directives européennes, donne le cadre de l'offensive que les postiers et le public subissent partout en Europe et en Suisse aussi.

La Conférence européenne se prépare

◆ Notre Conférence se tiendra quelques semaines après l'élargissement de l'Union européenne, intervenu le 1er mai dernier et à quelques jours du sommet des chefs d'Etat européens des 17 et 18 juin qui a à son ordre du jour l'adoption du projet de Constitution européenne. Les travailleurs et les peuples d'Europe, que leur pays soit ou non membre de l'Union européenne, sont chaque jour confrontés à une offensive sans précédent, dans tous les domaines, menée sous l'égide de l'Union européenne, et de sa Commission.

Tous les militants ouvriers qui se rassembleront le 12 juin sont engagés sous des formes diverses dans un combat pour la défense des acquis sociaux, des services publics remis en cause par les directives de l'Union européenne, et qui constituent les fondements de la démocratie. Et dans ce cadre une question fondamentale traverse le mouvement ouvrier dans tous les pays et sera au cœur de nos débats : peut-on défendre les acquis sociaux, les services publics, conquis dans le cadre des nations, sans combattre les directives européennes, peut-on défendre ces acquis sans combattre pour la préservation de l'indépendance des organisations syndicales ?

Une conférence réunie à Halle, (capitale du Land de Saxe-Anhalt, à l'Est) «pour l'unité sociale de l'Allemagne», a

rassemblé une centaine de délégués venus tout particulièrement des grandes villes de l'Est. Elle a donné lieu à un large débat et c'est « avec enthousiasme que la conférence a désigné une délégation à la Conférence européenne ». Ces délégués allemands se retrouveront à Genève avec des militants, des syndicalistes de France qui mènent un combat acharné pour la défense de la plus grande conquête ouvrière, la Sécurité sociale de 1945, fondée sur le salaire différé : «La sécu elle est à nous, c'est notre salaire différé, restitution des 113,7 milliards d'exonérations patronales».

Une contribution de militants de Belgique, analysant le projet de Constitution européenne en vue de la préparation de la Conférence européenne, nous est parvenue.

Nos correspondants nous ont également fait connaître que des premiers délégués ont été désignés en Espagne, en Italie lors de la conférence du 24 avril « à la veille du 59e anniversaire de la Libération », en Grande Bretagne, en ex-Yougoslavie...

La Conférence européenne, comme toutes les initiatives de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, est indépendante financièrement. Pour nous aider à la préparer, soutenez-la.

Rédaction

Des délégués de tout le continent

Nous communiquons à tous ceux qui préparent et soutiennent la Conférence les premières contributions que nous avons reçues de militants, syndicalistes, élus des différents pays, pour préparer cette Conférence et y mandater des délégués.

Belgique : des responsables de la FGTB qui combattent pour l'unité de la FGTB, seront présents. Roberto Giarocco, délégué syndical CGSP-Admi (FGTB), ancien représentant des Jeunes socialistes au Bureau national du Parti socialiste, membre du PS, membre du « comité contre la régression sociale imposée par l'Union européenne », a envoyé un message et un argumentaire analysant le projet de Constitution européenne (voir Journal 265).

• **Espagne** : les délégués qui seront présents à Genève sont des responsables de l'UGT, des CCOO, des élus. Le Collectif pour le socialisme

ouvrier, qui a constitué un comité national de coordination, a décidé de participer à la conférence européenne.

Des délégués d'Espagne sont mandatés également par les signataires d'une lettre à Jose Luis Zapatero, président du gouvernement d'Espagne, rédigée et contresignée au lendemain de la victoire électorale du PSOE.

• **France** : 27 délégués seront présents, syndicalistes, militants ouvriers, élus.

Nous avons reçu un message indiquant que parmi ces 27 délégués, 15 ont été mandatés par une assemblée de 300 syndicalistes de la CGT et de la CGT-FO, de toutes professions, autour d'un Manifeste d'Alarme, « pour la défense de la Sécurité sociale de 1945, fondée sur le salaire différé, pour la restitution des 113,7 milliards d'exonérations patronales, pour le rétablissement du remboursement des soins et des médicaments, la réouverture des hôpitaux, des maternités, des lits fermés »

Le gouvernement, qui vient d'être rejeté massivement lors des élections du mois de mars, présente en ce moment même aux partenaires sociaux un plan de destruction de ce qui constitue la plus grande conquête ouvrière issue de la Libération.

D'autres délégués sont mandatés par des salariés, syndicalistes d'EDF-GDF, qui depuis la conférence de Berlin publient un Bulletin des travailleurs de l'Energie et ont fait la proposition de réunir une conférence européenne dans ce secteur.

D'autres encore sont mandatés par une conférence de postiers et télécommunicants contre le projet de transposition de la directive postale, contre la fermeture des centres de tri et des bureaux de postes, contre les suppressions massives d'emplois dans les télécommunications, conséquences de la privatisation de France Télécom.

Des élus qui préparent une conférence nationale pour la

défense des communes et des services publics seront également présents.

• **Grande Bretagne** : nous avons reçu un message de Stefan Cholewka, éditeur de The LINK, T&GWUROSA 6/1045, comité exécutif de la section de ville de Rochdale du Labour Party, et Anthony Richardson, syndicat des boulangers, Union locale des TUC de Wakefield représentant des syndicats à la section de ville du Labour Party de Wakefield, Conseiller municipal de Wakefield, qui seront présents le 12 et le 13 juin indiquant qu'ils mènent campagne en appelant les membres du parti et les syndicats à dire non au référendum sur la constitution européenne annoncé par Tony Blair.

Ces militants indiquent qu'ils participeront également à la 11e rencontre pour la défense des conventions de l'OIT convoquée à l'initiative de l'Entente internationale des tra-

suite page 10

Interview à La Tribune des travailleurs, journal du Mouvement de Défense des travailleurs de Belgique (extraits)

Jean Maurice Dehousse, député européen PS

“Tu as voté contre la Constitution. Peux-tu en expliquer les raisons?”

Sur 626 membres du Parlement, 492 seulement ont participé au vote. Le projet de résolution a d'abord été amendé à nouveau puis le texte final a été approuvé par 335 voix contre 106 et 53 abstentions, soit respectivement 68 %, 21.5 %, 10.5%. Ce vote important mérite d'être analysé.

Tout d'abord, tous les groupes du Parlement européen se sont divisés. On trouve dans sept groupes des partisans, des opposants et des abstentions. C'est le cas du groupe Conservateur (PPE), du groupe Socialiste, du groupe Libéral, des Verts, de la Gauche Unie, de l'Union pour l'Europe des Nations et des non-inscrits.

Dans le groupe Europe des Démocraties et des Différences, il n'y a eu que des opposants et des abstentions.

Au Centre-gauche, les Verts

comprenaient 18 partisans, 69 opposants et six abstentions. Pour les Socialistes, la grande majorité a voté pour ; il y a eu cinq oppositions dont la mienne et une abstention. Ceci reflète évidemment les discussions internes qui se sont déroulées dans le groupe.

Pour la Gauche Unie, il y a eu trois voix pour, 24 voix contre, 15 absences.

En résumé, on peut dire :

- que les 3/4 des votants se sont prononcés pour, et 1/4 contre ;

- que dans ce quart d'opposants, on trouve des membres de tous les groupes, de l'Extrême Droite à la Gauche Unie. Il est donc évident que les raisons des opposants n'étaient pas les mêmes, et on peut en dire autant du vote des partisans.

En ce qui me concerne, les raisons étaient nombreuses. Le plus important est le blocage de l'Europe sociale (et d'ailleurs aussi de l'Europe fiscale) et surtout les coups graves portés aux services pu-

blics.

On peut ajouter encore que malgré tous les discours, il ne s'agit pas d'une Constitution — qui règle les rapports entre les gouvernements et les gouvernés — mais d'un traité constitutionnel, ce qui n'est pas du tout la même chose. Ainsi, le texte ne réduit en rien le déficit démocratique des institutions européennes.

Enfin, rien n'est prévu (sauf la privatisation!) pour la distribution publique de l'eau, qui risque fort de devenir un problème majeur dans les années qui viennent.

Tu dis que la Constitution européenne ne permettra plus d'avoir des services publics tels qu'on les connaît. Pourquoi ?

Le projet de texte constitutionnel efface littéralement la notion de service public du droit européen. On remplace cette notion, qui nous est chère, par l'expression nouvelle “services

d'intérêt général”. Beaucoup de discours donnent l'impression qu'il s'agit en quelque sorte d'un problème de traduction : ce n'est pas vrai. Il s'agit bien d'un problème de fond.

D'autre part, le projet s'attaque non seulement à l'appellation des services publics mais à leur structure même. Ces attaques sont de deux ordres :

1°) le traité fait de la concurrence un principe absolu ; ceci exclut naturellement tout monopole. Or, la rentabilité de beaucoup de services publics repose sur l'établissement d'un monopole ;

2°) le traité interdit de même toutes les aides d'Etat, qui par nature vont à l'encontre de la concurrence.

Cette double attaque étrange littéralement les services publics que nous connaissons en Belgique et en France ; de plus, elle menace des secteurs comme la santé ou même l'enseignement, qui ne font pas partie aujourd'hui de la compétence européenne, mais qui y viendront tôt ou tard. ”

suite de la page 9

vailleurs et des peuples. «Nous pensons qu'il est particulièrement important de mener campagne pour que les travailleurs irakiens puissent rejoindre le syndicat de leur choix.

Nous avons tous vu les photos horribles des tortures perpétrées par les forces d'occupation en Irak.

La campagne que nous menons en Grande-Bretagne pour le retrait immédiat des troupes ne saurait être séparée du combat pour l'instauration des droits de l'homme et des droits syndicaux en Irak.»

- **Italie** : trois délégués mandatés par une «Conférence nationale pour le retrait de la “réforme” de la Constitution italienne, pour la rupture avec Maastricht, pour la défense de

l'unité de la nation, cadre historique des conquêtes ouvrières», organisée le 24 avril 2004, veille du 59e anniversaire de la Libération.

- **Allemagne** : des délégués ont été mandatés par une conférence à Halle, capitale du Land de Saxe-Anhalt (Est), le 17 avril. Cette conférence rassemblait une centaine de délégués, membres du SPD et syndicalistes, venus de toute l'Allemagne, où a été débattue la question «Comment véritablement réaliser l'unité sociale complète de l'Allemagne ?»

La conférence a décidé de continuer à élargir l'échange et l'information mutuelles, d'utiliser le cadre du journal *SoPoDe* pour cela, et de former, dans toutes les villes représentées par des délégués à la conférence, des cercles locaux de rédaction, qui partici-

peront à l'avenir à la publication du journal, afin d'aider à ce que la volonté de la majorité du SPD s'exprime pour imposer le changement de cours indispensable. C'est avec enthousiasme que la conférence a décidé également d'envoyer une délégation à la Conférence européenne de Genève du 12 juin.

- **Ukraine** : deux délégués mandatés par les 700 signataires d'une lettre s'opposant au nouveau code du travail seront présents.

- **Portugal** : un responsable de l'UGT dans le secteur de l'électricité sera présent, mandaté par une réunion qui s'est tenue le 16 mai à Lisbonne.

A cette conférence participaient des responsables d'organisations liées à l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, qui se présen-

tent aux élections européennes, du POUS du Portugal, du POSI d'Espagne, du Parti des travailleurs de France qui ont appelé à mener une campagne commune dans tous les pays européens : « Pour l'Union libre des nations libres et souveraines d'Europe. Pour la défense des droits ouvriers, des services publics, de la paix et de la démocratie. Non à l'Europe de Maastricht ! A bas le Parlement européen et les institutions totalitaires de Bruxelles ! »

Des délégations de Serbie, de Turquie et de Slovaquie seront également présentes.

(NDR: l'ensemble des documents cités dans ces pages ont été publiés dans les derniers numéros de la revue *Informations internationale*, à laquelle nous vous invitons à vous abonner).

La défense des conquêtes ouvrières et démocratiques au Portugal est incompatible avec la Constitution européenne

Carmelinda Pereira, tête de liste du POUS

◆ *Carmelinda Pereira est institutrice à Lisbonne; elle a été député à l'Assemblée Constituante, puis à la première Assemblée législative; elle est tête de liste du POUS au Portugal.*

Si tu avais à comparer le Portugal de la « révolution des œillets » et le Portugal d'aujourd'hui ?

Si c'est du Portugal d'avant la révolution du 25 avril 1974 et de maintenant dont tu parles, il n'y a pas de comparaison possible. Les conquêtes du 25 avril se maintiennent, nous sommes en liberté, nous pouvons parler ensemble, avant c'était impossible. Le 25 avril continue, nous voulons faire vivre le 25 avril.

Chez les gens de 40, 50, 60 ans qui ont vécu la révolution, qui l'ont construite, il y a une complicité entre nous. C'est pour cela qu'entre gens d'horizons très différents, on peut défendre les mêmes causes. Cela a été un événement très fort qui a marqué les générations. Les plus jeunes ne comprennent pas cela de la même façon.

Cela dit, aujourd'hui ce gouvernement a cassé les formes de gestion démocratique que nous avions constituées. Par exemple, il veut imposer l'école-entreprise, la privatiser comme il privatise la santé.

Pourquoi dis-tu que la Constitution européenne est incompatible avec la Constitution du Portugal ?

Par exemple, la Constitution portugaise dit que le pouvoir économique doit être subordonné au pouvoir politique. La Constitution est très claire sur la défense des services publics. C'est un devoir de l'État de garantir l'instruction pour tous, la santé, la sécurité sociale, le logement.

Ils disent, les partis au gouvernement maintenant, qu'il

faut retirer les obstacles au développement économique, c'est-à-dire ces conquêtes sociales; il y a même un ministre de l'Armée qui a dit que c'était une Constitution trotskyste ! Tous les gens étaient autrefois convaincus qu'il était possible de construire un nouveau pays, développer les secteurs de l'industrie, l'agriculture, l'école. Avec la politique de l'UE depuis 18 ans, toutes les mesures sont contradictoires avec ces aspirations. Ils privatisent, licencient, ferment les usines.

Les droits ouvriers, les conventions collectives, l'indé-

pendance syndicale, le droit de grève, les commissions de travailleurs, le contrôle de la gestion, tout cela est complètement incompatible avec les directives européennes. La CES, instrument la politique de Bruxelles, dresse contre la souveraineté nationale.

Récemment, les députés de droite et du PS ont fait une révision constitutionnelle pour permettre que les lois européennes priment sur deux articles de la Constitution portugaise qui disaient que la souveraineté du peuple portugais se trouvait dans l'Assemblée de la République !

Quel est le premier problème de votre parti actuellement ?

Il est de défendre, de préserver sa propre existence. Car notre parti est menacé d'être interdit, dissous, parce qu'une nouvelle loi oblige chaque parti, pour se maintenir, à présenter au tribunal constitutionnel une liste de 5000 inscrits qui se présentent à toutes les élections, en particulier à au moins un sixième des communes.

En réalité, ce qu'ils veulent, c'est qu'il n'y ait que des partis qui acceptent les institutions européennes, le capitalisme.

Réunis à Lisbonne ce 16 mai 2004, des représentants des listes du Parti des travailleurs (France), du POUS (Portugal) et celle impulsée par le POSI (Espagne) lancent un appel pour une campagne commune dans tous les pays européens

Pour l'Union libre des nations libres et souveraines d'Europe

Pour la défense des droits ouvriers, des services publics

De la paix et de la démocratie

Non à l'Europe de Maastricht !

A bas le Parlement européen et les institutions totalitaires de Bruxelles !

Entrée en vigueur de la libre circulation Suisse-UE le premier juin 2004

Jacques Robert, syndicaliste suisse du bâtiment

◆ *Dans le cadre d'une conférence de presse donnée par l'Union syndicale suisse, le 18 mai, en relation avec l'entrée en vigueur de l'accord bilatéral Suisse-UE sur la libre circulation, Jacques Robert a expliqué les craintes suscitées dans le secteur du bâtiment par la libre circulation des personnes.*

“ En premier lieu, je tiens à souligner que lorsqu'il est question des craintes syndicales liées à la libre circulation des personnes, il n'est en aucune manière question de la peur d'un éventuel afflux massif de main-d'oeuvre étrangère

(...) ”

Nos inquiétudes reposent sur le risque, évident, de sous-enchère sociale et salariale. Dans notre pays et dans nos professions, la protection sociale est lacunaire et la sous-enchère salariale, qu'il convient de combattre, est un but avoué pour les néo-libéraux qui dictent la politique économique de ce pays.

Il est, à ce titre, révélateur que la seule sous-enchère importante et répétée justifie, selon les dispositions légales actuelles, des mesures particulières. Comme si la sous-enchère elle-même était le but de l'exercice. Rappelons qu'il n'existe, en Suisse, aucun salaire minimum

légal obligatoire, et que seule la moitié environ des salariés bénéficie de la protection d'une convention collective (et toutes les CCT ne prévoient pas de salaire minimum).

Aujourd'hui, et jusqu'au premier juin, les contrôles préalables, avant l'entrée en Suisse, de l'application de conditions de travail correctes, de même que la priorité accordée à la main-d'oeuvre locale au chômage, présentent une protection efficace contre le dumping social et salarial.

La disparition de ces contrôles préalables, pour qui en connaît l'utilité et l'efficacité, représente donc un sujet d'inquiétude légitime. ”